

Améliorer la santé des employés grâce au plan de mobilité

Le cas d'un centre de maintien à domicile de Genève

1 . Démarche du plan de mobilité

Motivation > Objectifs > Chronologie de la mise en application > Partenaires > Budget

2 . Actions du plan de mobilité

Conseils en mobilité et communication > Santé >
Vélos > Transports en commun > Autopartage > Covoiturage

3 . Évaluation

Impacts pour l'entreprise > Impacts pour les employés >
Impacts pour la collectivité et l'environnement > Difficultés rencontrées

Le Centre de Maintien à Domicile (CMD) de la Servette/Petit Saconnex, deux quartiers de la Ville de Genève, est un organisme public de soins et d'aide à la personne à domicile qui emploie des infirmières, des aides-soignantes et des aides à domicile.

Ce centre est un des 21 centres de la Fondation genevoise des Services d'Aide et de Soins à Domicile (FSASD). La FSASD est une fondation de droit privé genevoise, subventionnée par l'État de Genève, qui emploie 1 870 personnes et compte 16 600 clients (en 2009). Sa mission est d'aider la population à garder ou à recouvrer le meilleur état de santé possible, la meilleure qualité de vie et la plus grande autonomie à domicile.

La Fondation a initié dès 2002 un plan de mobilité sur quelques-uns de ces centres genevois suite à une étude médicale qui pointait les déplacements comme un facteur d'absentéisme. Cet objectif social et de santé arrive dans les motivations premières du plan de mobilité, ce qui est assez rare. Le plan de mobilité engagé par la Fondation ne délaisse pas pour autant la responsabilité écologique ni l'efficacité économique. Ce plan a révélé de nombreux bénéfices et est désormais mis en œuvre dans 16 centres.

Parmi les moyens mis en œuvre, on retiendra le bilan de santé personnalisé, la sensibilisation à l'activité physique et l'hygiène de vie, et la carte des modes de déplacement à privilégier en fonction de la destination.

La Fondation a reçu plusieurs prix pour sa démarche, dont le Prix Mobilité d'entreprise attribué par le Canton de Vaud, l'État et la ville de Genève en 2006, et une mention hors concours de la Bourse cantonale 2006 du développement durable, organisée par l'État de Genève.

Identité de l'établissement

Nom de l'établissement

* Centre de Maintien à Domicile (CMD) de la Servette/Petit Saconnex

Type d'établissement

* Organisme public de soins et d'aide à la personne à domicile

Taille de l'établissement

* 97 employés

* 1 280 patients/clients en 2005

* 1 870 employés pour l'ensemble de la Fondation genevoise



Contexte géographique

Pays : Confédération suisse

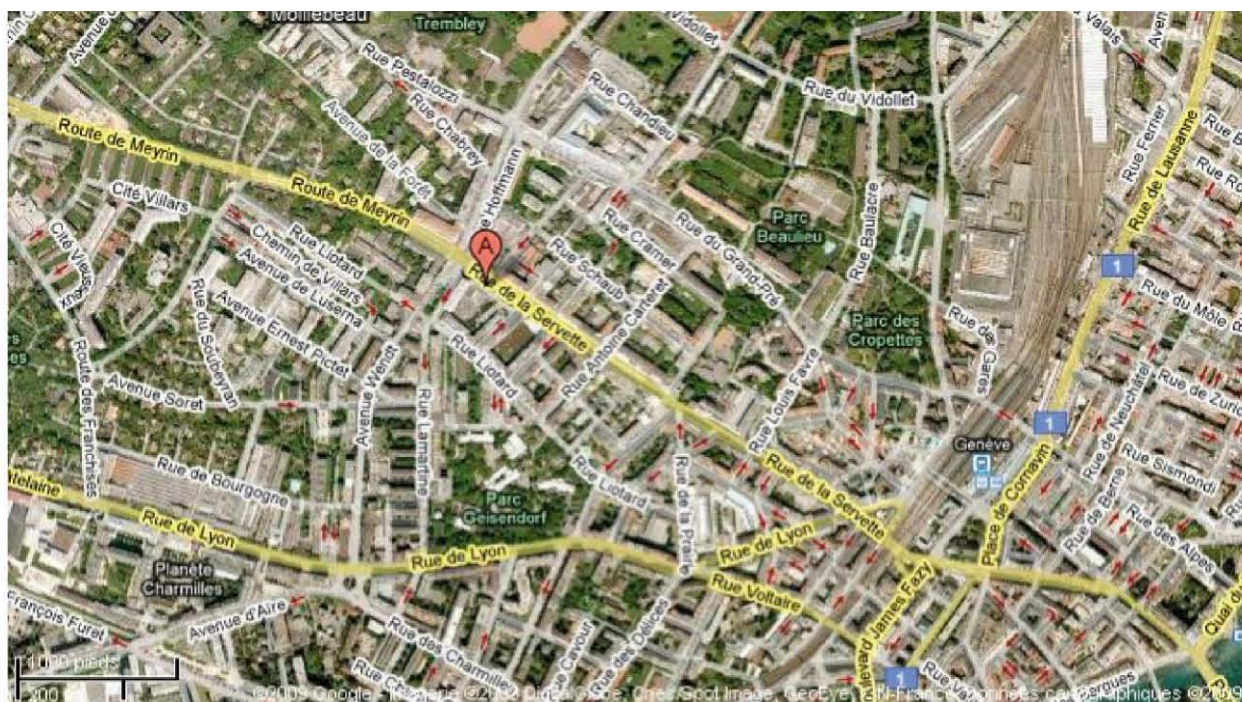
Région : Canton de Genève / 453 200 habitants, pour une superficie de 282 km² soit une densité de 1 600 hab./km².

Ville : Genève / 188 100 habitants, pour une superficie de 16 km² soit une densité de 11 850 hab./km².

Le A cerclé en rouge sur la carte situe le CASS.

Implantation locale :

- Le quartier de la Servette/Petit Saconnex se situe dans la partie Nord de la ville de Genève, à l'Est de la gare de Genève-Cornavin.



- C'est un espace urbanisé bien desservi par les bus urbains et les tramways (voir carte dans la rubrique Actions).

1. Démarche du plan de mobilité

Motivation

- Un médecin a été mandaté par la fondation pour une étude sur le stress et l'absentéisme au travail pour réaliser une étude sur le stress et l'absentéisme au travail, suite à la « déclaration environnementale du Conseil d'État » du 16 janvier 2002.
- L'étude a identifié 14 causes de stress, dont les conditions de circulation en voiture (parking, congestion, amendes). Or les soins à domicile nécessitent autant de déplacements qu'il y a de clients.
- Un plan de mobilité a alors été lancé par la Fondation, initialement ciblé sur les déplacements exclusivement professionnels hors domicile-travail (cette question a été traitée de manière informelle, comme une mesure complémentaire).

Objectif

- **Social/Santé** : améliorer la santé et diminuer le stress et l'absentéisme des employés.
- **Mobilité/Economie/Équité** : optimiser les coûts et les temps liés aux déplacements professionnels en utilisant des modes mis à disposition par l'entreprise (autres que voitures personnelles). Le plan doit rapporter autant de bénéfices qu'il génère de coûts.
- **Environnement/Qualité de vie** : rendre l'activité plus cohérente vis-à-vis de l'environnement, du développement durable et de la qualité de vie de chacun.

Chronologie de la mise en application

- **Août 2003** : Rapport médical sur le stress et l'absentéisme au travail pour la Fondation.
- **Décembre 2005**: lancement de la phase d'étude pour le projet pilote.
- **Septembre 2006**: mise en place du plan de mobilité de la Servette/Petit Saconnex, plan de mobilité test pour l'ensemble de la FSASD.
- **Décembre 2006** : création d'un poste « responsable mobilité » à la direction des ressources humaines de la FSASD.
- **De juin 2007 à décembre 2009** : un **bilan de santé** individualisé a été réalisé afin de faire un état des lieux des premiers effets du plan de mobilité sur l'état de santé général des employés. Ce bilan consiste à relever sur un échantillon d'employés des données relatives à la perception de la qualité de vie, de l'alimentation et de l'activité physique, mais aussi des données médicales (pression artérielle, glycémie, cholestérol, etc).

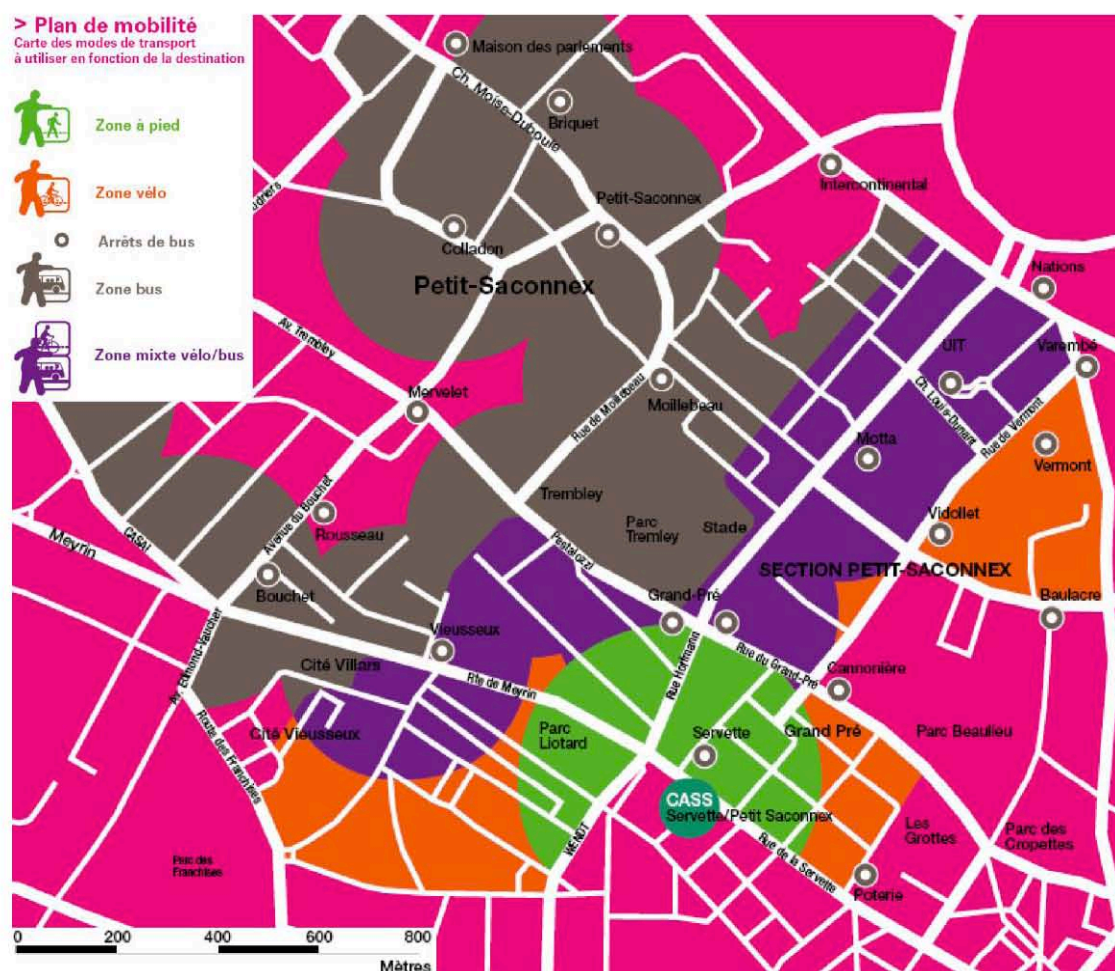
Partenaires

- **Pilotage du plan par la FSASD** : « responsable mobilité » à l'échelle de la Fondation (soit 16 centres qui ont entamé une démarche sur les 21). La présence régulière sur le terrain du Responsable Mobilité joue un grand rôle pour la réussite de la communication et de la mise en œuvre du plan.
- **Prestataire** : bureau d'étude et conseil en Mobilité, « Mobilidée SARL »
- Pour le suivi médical, le professeur Golay des Hôpitaux universitaires de Genève.

2. Actions du plan de mobilité

Conseils en mobilité et communication

- Un outil informatique permet de calculer la durée des déplacements effectués par le personnel, avec le mode de transport utilisé : à pied, transport en commun, vélo, vélo électrique, scooter ou voiture privée, autopartage ou navette. Un bureau d'étude et conseil en Mobilité, « Mobilidée », a identifié les besoins du CASS et a développé des outils de communication : dépliants (notamment sur les bienfaits de l'activité physique) et carte (ci-dessous réalisée par Mobilidée).
- Le quartier Servette/Petit Saconnex a été découpé en différents secteurs : les employés sont incités à utiliser un certain mode de transport en fonction de la distance qui sépare le CMD du lieu de destination (domicile client) :



Source : « Remise du Prix Mobilité d'entreprise 2006 : Vaud et Genève récompensent une entreprise de travail social », Isabelle Ferrari, Mobilservice, 2006

- Une centrale d'appel a été mise en place pour répondre aux questions des employés, et diffuser les informations.
- Le budget consacré à la communication s'élève à 20 000 francs suisses (soit 13 300 euros), ce qui, d'après le pilote du projet, n'est pas très élevé par rapport au coût global du plan.

Santé

- Bilan individualisé de santé pour chaque employé du centre (état zéro et 12 mois plus tard)
- Formation comprenant une conférence puis 4 ateliers « changez de comportement », « mangez malin », « bougez malin » (sensibilisation aux bénéfices des exercices de la marche et du vélo), « motivez-vous au changement ».

Vélos

- 4 vélos ont été mis à disposition des employés du centre.
- Des sorties vélos et des cours de vélos sont organisés.
- 10 vélos à assistance électrique ont été mis en service : ils jouent un grand rôle dans l'acceptation du plan par les employés : ce mode innovant, maillon entre la voiture et le vélo, permet des déplacements sans effort physique ni contrainte de stationnement. Il est donc adapté pour ces multiples déplacements quotidiens de faible distance. Cet investissement atténue les contraintes de réduction de l'usage de la voiture. Ces vélos sont utilisés l'hiver.
- Des aménagements de remorques sont en cours sur les vélos électriques (pour les livreurs du CMD).



Crédit-photo : service communication FSASD

Calculs de temps de parcours par mode



Le temps de parcours pour une tournée à partir du centre de la Servette est de 31 minutes en voiture (5,75 km parcourus, 11 km/h), contre 28 minutes à pied et en bus (4,04 km parcourus, 8,7 km/h), et 19 minutes à vélo (4,04 km parcourus, 12,8 km/h), soit un gain de temps à vélo de 38%.

Source : présentation du test pilote de la Servette le 19 septembre 2006 par le pilote du plan de mobilité, FSASD

Transports en commun

- La fondation participe à hauteur de 50% à l'abonnement annuel des Transports Publics Genevois (TPG) des employés.
- L'abonnement aux TPG offre également aux employés un mois d'essai gratuit des parcs-relais.

Autopartage

- 2 voitures Mobility CarSharing sont à disposition des employés (en 2009).

Covoiturage

- Le stationnement des voitures privées pose problème. Or les frontaliers disposent de peu d'alternatives modales, ils sont incités à utiliser les parcs-relais et à pratiquer le covoiturage.

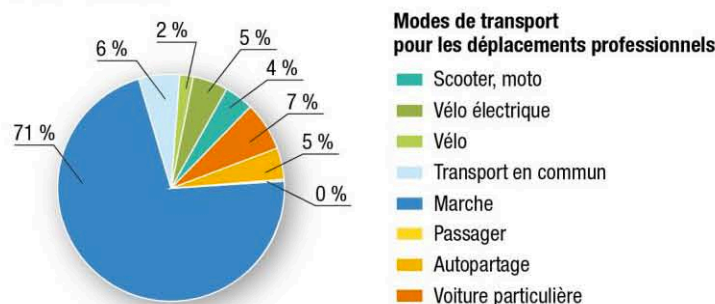
3. Évaluation

Impacts pour l'entreprise

- Gain en temps (productivité) : l'utilisation accrue des vélos se traduit par une réduction des temps de trajet. Une étude a été menée, comparant la tournée du matin d'une infirmière selon trois modes de transport : en voiture, en bus/à pied, et à vélo. Cette analyse comparative a démontré que le gain de temps en vélo par rapport à la voiture était de 30% (18 minutes en vélo / 31 minutes en voiture).
- Réduction du nombre de véhicules privés sur le site du centre Servette/Petit Saconnex de 29 à 5 véhicules. L'objectif pour juillet 2009 est de réduire encore ce nombre de véhicules à 2,5 et l'objectif final est l'absence de voiture privée sur le site.
- Les investissements mis en œuvre la première année du plan de mobilité ont été rentabilisés après seulement 3 ans d'effectivité.
- Les mesures du plan sont compensées financièrement par les bénéfices sur l'absentéisme, l'efficacité des déplacements (plus de temps de travail effectif), la chute du montant versé pour les amendes reçues lors de déplacements professionnels...
- Près de la moitié des déplacements professionnels de la fondation étaient réalisés en voiture alors que la voiture n'est pas le mode le plus rapide, le plus économique et pas toujours indispensable.
- Les coûts de transport ne sont plus à 87% imputable à la voiture.
- Suite aux premières mesures du plan, la fondation a souhaité étudier la réaffectation du personnel (en poste) sur les sites les plus proches de leur lieu de résidence. Le critère du lieu de résidence est pris en compte pour affecter les postes aux nouveaux employés.

Impacts pour les employés

2008 - Servette



- La plus grande prévisibilité des temps de parcours se traduit par moins de stress.
- Un **bilan de santé** individualisé a été réalisé entre juin 2007 et décembre 2009 afin de faire un état des lieux des premiers effets du plan de mobilité sur l'état de santé général des employés. Les gains sur l'état de santé du personnel sont perceptibles :
 - une modification du comportement et des attitudes des participants face à ces déterminants de la santé,
 - une diminution significative du nombre total de calories consommées et une augmentation des exercices physiques légers et modérés,
 - une diminution significative du poids et de la masse grasseuse,
 - une diminution significative de la tension artérielle accompagnée d'une modification positive du profil lipidique,
 - une diminution de 54 % du risque relatif de présenter un syndrome métabolique à une année.

- Les prestations de soins à domicile dépassant souvent la durée du stationnement autorisé, les employés reçoivent relativement souvent des amendes. Or la diminution générale du nombre de voitures a réduit le nombre d'amendes, et d'autre part, vu qu'il est possible pour le CMD de faire annuler l'amende s'il s'agit d'un véhicule d'entreprise, le personnel gagne à ne pas se déplacer avec leur voiture privée.

Impacts pour la collectivité et l'environnement

- L'État de Genève bénéficie de ce plan de mobilité par l'expérience qu'il apporte en termes de Management de la Mobilité.
- Au-delà du cadre du CMD Servette/Petit Saconnex, un projet de vélo libre-service d'entreprise est à l'étude.
- Réduction du nombre de kilomètres parcourus en voiture d'environ 63 % (de 2700 km à 1000 km) impliquant une diminution des émissions polluantes (pas de bilan carbone).

Difficultés rencontrées

- Les locaux des différents centres étant mis à disposition par les communes, les CMD ne sont pas propriétaires fonciers et ont besoin d'autorisations pour les aménagements de site.
- L'hiver est particulièrement rigoureux pour la pratique du vélo (moyenne des températures de 0°C en janvier à Genève, alors que la moyenne à Paris est de 3,4°C en janvier).
- 4 salariés frontaliers continuent à se déplacer en voiture, bien qu'ils aient des difficultés de stationnement aux abords des centres et que le CMD leur prouve qu'en termes de km et de durée d'utilisation, ces personnes sous-utilisent leur voiture.

Contact : Marcel E. Mühlestein

Fonction : Responsable de la mobilité (et pilote du plan) – Services généraux de la Fondation genevoise des Services d'Aide et de Soins à Domicile

Email : Marcel.Muehlestein@fsasd.ch

Sources :

• *Présentation du test pilote de la Servette le 19 septembre 2006 par le pilote du plan de mobilité, FSASD*

• *Présentation du Monitoring de la Servette Servette, Saint-Jean et Champel – juin 2008 par Mobilité, FSASD*

IAU idF - 15, rue Falguière, 75740, Paris Cedex 15 ;

DMT - Département Mobilité et transport – tél. : 01 77 49 77 51

IAU-idF est membre de Pro'mobilité : www.promobilite.fr